

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 12 (1924)
Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

P. J. GUMY, *Regeste de l'abbaye d'Hauterive* de l'ordre de Cîteaux, depuis sa fondation, en 1138, jusqu'à la résignation de l'abbé d'Affry, 1449 ; Fribourg (Suisse), Impr. de l'Œuvre de St-Paul., 1923.

Il est inutile d'insister, je pense, sur l'intérêt que présente, aux yeux des historiens, le volumineux *Regeste de l'abbaye d'Hauterive*, publié par Mgr Justin Gumy. C'est toute l'histoire du monastère, fondé par Guillaume de Glâne, que nous voyons se dérouler, en effet, dès ses origines jusqu'au milieu du XV^{me} siècle ; et, le couvent étant ancien et important, les documents qui le concernent nous révèlent quantité de faits qui intéressent le reste du pays également : un coup d'œil jeté sur l'index, à l'article *Fribourg*, nous fait juger de la somme prodigieuse de détails qu'un pareil recueil peut nous livrer. Mais le *Regeste* a une importance philologique aussi : et c'est là-dessus que j'insisterai, puisqu'aussi bien cela nous permettra de dire un mot de la manière dont nous sont présentés et reproduits les documents dans le présent ouvrage. Les premiers actes sont assez anciens pour que nous puissions suivre toute l'évolution des noms de personne, dans notre pays, depuis l'époque où un prénom suffisait à désigner un individu, jusqu'au moment où les noms de famille furent stabilisés, ou presque, comme ils le sont encore aujourd'hui, en passant par toutes les phases intermédiaires : noms de lieu employés pour caractériser les personnages *dans les actes seulement* — car ces noms de lieu n'étaient pas portés par les personnes en question — sobriquets tirés tout d'abord de la couleur des cheveux, puis d'autres traits personnels, noms de lieu ou noms de métier usités comme surnoms ; surnom transmissible, comme dans le cas de la famille Achard, de Fribourg, dont le *Regeste* mentionne plusieurs membres. La toponymie également trouvera une quantité prodigieuse de matériaux dans le *Regeste* : noms de villages, du district de la Sarine et de la Glâne principalement, ainsi que de la région de Lavaux, où le monastère avait des vignes ; noms de lieux-dits aussi, présentant très souvent un intérêt considérable pour qui veut étudier l'état ancien de nos patois, puisque les textes dialectaux manquent totalement jusqu'au XVI^{me} siècle. Dans la préface¹ de l'ouvrage, Mgr Gumy écrit que « les noms géographiques, à part quelques rares exceptions, où il était pour ainsi dire impossible de faire autrement, ont été transcrit des originaux tels qu'ils étaient. La même règle a été suivie pour les noms de personnes.

¹ *Regeste*, p, V.

La précision historique et la philologie y avaient tout à gagner. » Ce principe était excellent : il est regrettable seulement qu'il n'ait pas été mieux appliqué. Nous touchons, en effet, ici au point le plus vulnérable de l'ouvrage de Mgr Gumy : la lecture, et la reproduction par conséquent des noms de personne et de lieu qui foisonnent dans les actes résumés, est loin d'être parfaite. Sans doute est-il impossible d'éviter toute erreur ; mais on aurait néanmoins désiré que ces erreurs fussent réduites autant que faire se pouvait, et qu'on eût pu utiliser avec confiance ce riche répertoire de noms de lieu. Cette confiance, malheureusement, nous ne pouvons l'avoir. M. G. Corpataux a fait suivre l'Index d'additions et de corrections dont il faut lui savoir gré : ces corrections n'occupent pas moins de dix pages du volume, mais l'erratum est loin d'être complet. J'ai eu l'occasion naguère d'utiliser le *Regeste* pour y rechercher des formes anciennes de *Gotteron* ; j'en ai vérifié quatre, soit les formes contenues dans les actes 406, 463, 508 et 538 du *Regeste* : or, sur ces quatre formes, deux étaient inexactes. Dans l'acte 406 (a. 1233 ; Hauterive, 2^e suppl., n° 9) Mgr Gumy lit *Gallerrun*, alors que l'original porte *Gallerrum* ; dans l'acte 538 (a. 1263 ; Commanderie, n° 7), l'auteur lit et transcrit *Choudrin*, tandis que le document nous donne *Choudrun*.

Il ne reste, dès lors qu'une solution : utiliser le *Regeste* comme indicateur, pour ainsi dire, et recourir chaque fois à l'original. Sans doute, pour l'historien — mais n'y a-t-il dans le *Regeste* que des erreurs de graphie, et n'y trouverait-on pas, en cherchant un peu, des erreurs de transcription de dates, des « frère » pris pour des « père » et même des actes qui y figurent deux fois, chose plus grave, à des dates différentes ! — est-ce un détail que le *Regeste* porte *Choudrin* au lieu de *Choudrun*, puisqu'on sait quand même qu'il s'agit du Gotteron. Mais lorsqu'il s'agit de noms de personnages de quelque importance, et qu'on trouve, par exemple, *Willelmus Chancy* au lieu de *Willelmus Chaucy*, , *Johannes de Souagnye* au lieu de *Johannes de Foucignye* ? Détails, encore, peut-être, mais détails qui diminuent singulièrement la valeur d'un volume qu'on aurait voulu aussi parfait que possible.

Sans doute, tous les actes du *Liber donationum* sont-ils résumés d'après l'édition faite par l'abbé Gremaud, édition qui laisse fort à désirer quant à la transcription des noms de personne et de lieu, puisque l'original était perdu à cette époque, et que l'édition fut faite sur des copies très tardives : c'est dire que, en ce cas, la responsabilité de l'auteur du *Regeste* n'est pas en jeu. Mais nous serait-il permis, malgré tout, de regretter qu'on n'ait pas revu ces actes sur les photographies du *Liber donationum* que nous possédons maintenant à la Bibliothèque cantonale, depuis plusieurs années ? Je ne pense pas que c'eût été là chose impossible, et le

Regeste aurait eu tout à gagner à cette confrontation. Tandis que maintenant, pour qui s'occupe des noms de lieu ou de personne de nos contrées, il y a deux ouvrages imprimés également importants : le *Regeste de l'abbaye d'Hauterive* et le *Cartulaire de N.-D. de Lausanne* ; mais il convient de les utiliser tous deux avec une égale prudence, car, dans les deux, les erreurs de transcription sont nombreuses.

L'*Index alphabétique* dressé par M. Georges Corpataux, sous-archiviste d'Etat, mérite une mention spéciale. Il comprend près de 300 pages, soit plus du quart de l'ouvrage tout entier, et il a été établi avec un soin et une conscience que je ne saurais trop louer. Le seul fait qu'il est absolument complet, qu'on y trouve vraiment tous les noms propres cités dans le corps de l'ouvrage, dispense celui qui cherche un nom de personne ou de lieu quelconque — et c'est un avantage immense — de parcourir le *Regeste* page après page, de crainte de négliger une forme non enregistrée dans l'index. L'identification des noms de lieu, la disposition des matières, la division des articles les plus importants, rendent les recherches très simples et très rapides. Je me permettrai simplement quelques petites rectifications, sans nulle importance d'ailleurs, qu'une lecture rapide m'a suggérées. On aurait pu réunir plusieurs articles en un seul : ainsi, au lieu d'avoir des rubriques Gotroz, Gottroux et Gutturosus, aurait-on pu les rassembler, sous un même vocable, puisque nous sommes évidemment en présence du même mot ; ou bien alors, si l'on conservait les trois rubriques, eût-il fallu mettre un renvoi de l'une à l'autre. Ainsi en est-il également de *Serjola*, *Seriula* et *Seriolan* — celui-ci étant l'accusatif de la déclinaison *-a*, *-anis*, des formes précédentes — *Terdo* et *Tierdo*, *Vulpillière* et *Wirpilliery*, *Vursul* et *Wirsy*, *de Balme* et *de la Baume*, *Meltraux* et *Mistral*, *Rual*, *Ruau* et *Riaul*, *Psallerius* et *Sallerius*. *Brei Werra*, surnom de plusieurs personnes de Lentigny, est en réalité un nom de lieu : c'est la *Brévire*, hameau de la commune de Châtonnaye. M. Corpataux n'a pas reconnu que *Frigidum Pesclum* est identique à *Ferpicloz* : on aurait par conséquent pu réunir les deux rubriques. La rubrique *Lay de Fours* aurait dû être écrite *Lay defours*, puisqu'il s'agit de deux mots d'ancien patois fribourgeois signifiant *là dehors*. Les deux articles *Lavacont* et *Lavacoter*, noms d'un lieu-dit du territoire de Lussy (Glâne), n'en font sans doute qu'un seul, et l'un des deux — sinon les deux — est fort probablement une lecture inexacte de l'auteur du *Regeste*. Certains noms de personne ont été pris pour des noms de lieux dits : ainsi *Losanon à la Firventa*, où il s'agit du prénom féminin *Losanon*, et d'un surnom. Le lieu-dit *Sat ou Bochiſ*, au territoire de Treyvaux, est identique à *Septembochi*, sans que l'un soit plus clair que l'autre, d'ailleurs ;

et la *Sautagny* est le même lieu-dit que la *Soutagny*. Ce sont là, je le répète, des corrections d'infime importance qui ne diminuent en rien la valeur de l'*Index* dressé par M. Corpataux, qu'on ne peut que louer de son long, patient et très consciencieux travail. Quant au *Regeste* proprement dit, sans doute est-il appelé à rendre de grands services aux savants, mais il eût pu être plus soigné et plus exact dans ses détails.

Paul Aebischer.

GONZAGUE DE REYNOLD : *La Suisse une et diverse*. Fribourg, Fragnière frères, éditeurs, 1923. Un volume 8°, 300 p. Prix : Fr. 5. —.

L'unité de la Suisse, « unité dans la complexité, harmonie faite de dissonances, comme toutes les harmonies les plus profondes et les plus pathétiques », la recherche de cette unité dans le temps et dans l'espace : tel est le sujet de ce livre, qui ne se résume pas, et qu'il faut méditer pour en assimiler la riche substance.

M. G. de Reynold, écrivain critique et historien, professeur de littérature française à l'Université de Berne, membre de la Commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations est l'auteur d'une œuvre considérable et variée. Son *Histoire littéraire de la Suisse au XVIII^e siècle* est un monument d'exacte, solide et neuve critique ; son *Baudelaire* démontre à la fois ses qualités de critique, son délicat et profond sens artistique et ses remarquables aptitudes à retrouver l'idée sous le symbole. Et qui ne connaît ses *Bannières flammées*, toutes vibrantes d'un souffle d'épopée ; ses *Cités et pays suisses*, si propres à révéler la diversité de nos éléments, la valeur variée de nos terroirs ; les *Chansons de la Gloire qui chante*, encore dans toutes les mémoires ; la *Cité sur la montagne*, tragédie d'un si haut symbolisme, peut-être son chef-d'œuvre ?

L'unité dans la diversité, caractère essentiel de la Suisse, M. de Reynold s'applique une fois de plus, à nous la montrer en réunissant dans ce nouveau livre des études et des essais disséminés ici et là depuis une dizaine d'années. On a le sentiment très net, très fort, en lisant *La Suisse une et diverse* que l'auteur a longuement médité. On pourra s'inscrire en faux contre telle ou telle idée, contre le livre tout entier même, mais on sera forcé de choisir les mêmes armes, le même terrain que l'auteur.

Cette Suisse, création de la volonté humaine, et création continue, ne l'oublions pas, malgré la nature ingrate et les éléments de dissociation, il en exposait à Londres, il y a cinq ans, la formation, et c'est *Comment se forme une nation*. A Bâle, il a compris à

nouveau comment on peut être à la fois latin et german, par la force d'une assimilation tranquille et lente, et il écrit l'*Unité de la Suisse*, « aux forces convergentes comme les flammes d'un même foyer ». Comme tous les Suisses qui pensent, il s'est demandé : y a-t-il une nation suisse ? et il répond que, pour le savoir, il faut au préalable, se défaire de la conception de l'histoire qui consiste à exiger l'unité absolue, l'homogénéité et la logique de l'évolution. (*De l'histoire suisse*). La Grande Guerre lui a fourni l'occasion de suivre l'*évolution d'une institution* : notre armée, le plus grand facteur d'éducation nationale et d'unité. *L'évolution des arts en Suisse* donne une réponse à la question : est-il possible d'esquisser les grandes lignes de notre évolution esthétique — bien qu'il n'y ait pas un art suisse — et de trouver entre notre histoire politique, celle de nos lettres et celle de nos arts, un certain parallélisme ? Romands, nous lisons avec prédilection les chapitres intitulés : *La Suisse romande, l'évolution de la littérature romande* — qui nous fait espérer une nouvelle histoire de la littérature française en Suisse — et *Jean-Jacques Rousseau et la Suisse*, importante contribution au problème des origines intellectuelles de l'auteur du « Contrat social », et si utile pour comprendre le sens et la nature de son influence comme des enthousiasmes ou des haines qu'il suscite. A cette belle étude succède *La Suisse rhéto-romane*, que nous connaissons si mal, malgré nos communes origines latines, et que nous aimerions mieux sans doute si nous goûtions dans l'original l'œuvre d'un Huonder ou d'un Lansel autant que nous admirons la magnificence de ses paysages. Et, pour clore le livre, un parallèle entre deux très grandes et très nobles figures. *Jeanne d'Arc et Nicolas de Flue*, qui sont plus que des héros : des saints.

Livre riche, profond et varié, on le voit, que *La Suisse une et diverse*, livre que chaque Suisse cultivé voudra lire pour trouver dans cette unité dans la diversité — antithèse de l'uniformité, de la centralisation et du nivellement — des motifs d'espérer et des raisons de croire. Car les Suisses sont encore aujourd'hui, comme ils le furent pendant la guerre, ceux qui hésitent le plus, qui doutent le plus, et qui doutent surtout d'eux-mêmes. Livre attachant et bienfaisant que je voudrais voir aux mains de tous ceux qui font de l'histoire leur carrière ou leur passe-temps, et surtout aux mains de ceux qui ont pour tâche d'enseigner notre jeunesse. Je ne crains pas d'affirmer que pour la majeure partie d'entre nous, le livre de notre compatriote sera une révélation parce qu'il a su dire, le premier, les choses qu'il fallait dire à notre peuple. *Habent sua fata libelli...* Le destin de celui-ci est assuré : il reconstruit, il apprend à aimer.

G. Castella.

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS, FRIBOURG

Le couronnement
de
Notre-Dame de Bourguillon

8 octobre 1923

BROCHURE ILLUSTRÉE
publiée en souvenir des fêtes du couronnement

— — — — —
PRIX DE VENTE :

Par exemplaire	90 cts.
Par commande de 5 ex. au moins	80 »
» » » 10 » » »	70 »

Paraîtra prochainement :

Commentaire
des
Litanies du Sacré-Coeur

par Mgr J. FRAGNIÈRE

Supérieur du Grand Séminaire de Fribourg
Professeur de théologie dogmatique
Aumônier du Monastère de la Visitation

(Œuvre posthume)

Préface de S. G. Monseigneur Marius Besson.

Cailler

CHOCOLAT AU LAIT

LA PLUS GRANDE VENTE DU MONDE

Banque de l'Etat de Fribourg

Agences :

St. Pierre à Fribourg, Bulle, Châtel, Chiètres, Domdidier, Estavayer, Farvagny, Morat, Romont et Tavel

Capital Frs: 30,000,000.—



GARANTIE DE L'ETAT



AGENCE DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Ouverture de crédits avec garanties hypothécaires dans le canton de Fribourg,
nantissement, cautionnement, gage du bétail, etc.

Païement et émission de chèques, mandats, lettres de crédit.

Change de monnaies étrangères.

Exécution d'ordres de bourse et placement de capitaux.

Gérance de fortunes et renseignements.

Encaissement de coupons et de titres remboursables.

Dépôts ouverts de titres avec contrôle de tirages.

Souscription aux émissions.

Location de casiers dans ses coffres-forts (Safes construits par la maison

Fichet, à Paris), à partir de 4 fr. par trimestre et de 8 fr. par an.

Reçoit des dépôts d'argent:

contre Obligations, au porteur ou nominatives, }
en Comptes de dépôt à vue et à terme fixe, } aux meilleures conditions.
sur Carnets d'épargne, avec ou sans tirelire, }

Tirelires gratuites pour dépôts à partir de 3 fr.

Les versements peuvent se faire sur notre compte de chèques
postaux N° 11a 49, dans tous les bureaux de poste.